

ÉTÉ 2015

QUEVAUVILLERS

**JOURNAL D'INFORMATIONS
MUNICIPAL
N°3**

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

67 chaussée Thiers - 80710 Quevauvillers

☎ 03 22 90 92 81

✉ mairie.de.quevauvillers@wanadoo.fr

Secrétariat : Patricia FRÈRE et Emmanuelle OBRITIN

Lundi : 08h30-12h30 / 14h00-18h00

Mardi : 13h30-18h00

Mercredi : 09h00-12h30 / 14h00-17h30

Jeudi : 08h30-12h30 / 14h00-18h00

Vendredi : 13h30-17h30

Samedi : 10h30-12h30 (Permanence maire ou adjoint)

PERMANENCES DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX JEAN-JACQUES STOTER - CATHERINE BENEDINI

Chaque premier vendredi du mois à 18h30 à la mairie.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD OUEST AMIÉNOIS (CCSOA)

16 bis route d'Aumale - 80290 Poix de Picardie

☎ 03 22 90 19 65

Président : Alain DESFOSSÉS

Directeur : Serge ZACHAREWICH

LA POSTE

☎ 03 22 90 80 39

TRÉSORERIE (POIX DE PICARDIE)

☎ 03 22 90 91 83

NOTAIRE

☎ 03 22 90 80 04 → Me DESJARDINS

ECOLE

☎ 03 22 90 92 25 → Directeur : Nicolas MAUS

SIVOS QUEVAUVILLERS-COURCELLES-FRESNOY

☎ 03 22 90 81 56 → Jean-Marc LABESSE

✉ jmlabesse@wanadoo.fr

CENTRE PÉRISCOLAIRE

Le matin : 07h30 / 08h50

Le soir : 16h30 / 18h30

Centre de loisirs (Vacances d'hiver, de Printemps, d'Été et de la Toussaint) : s'adresser en mairie

MÉDIATHÈQUE

Nicole DHOINE et William HOUSSEUX

Ainsi que Jacqueline LOUCHEZ et Martine ACCART

Mardi à 17h à 18h30

Mercredi de 14 à 16h30 et samedi de 10h à 12h

MARPA

☎ 03 22 90 87 70 → M. LOPEZ

SALLE POLYVALENTE

Renseignements en Mairie

☎ 03 22 90 92 81

ou Carmen COZETTE

☎ 03 22 90 85 21

PAROISSE

● RÉPONDANTES DE VILLAGE :

☎ 03 22 34 04 52 → Danielle GAILLET

☎ 03 22 90 93 54 → Valérie OLIVIER

● L'ABBÉ :

☎ 03 22 90 70 14 → Abbé Jean-Marie POITOUT

✉ jeanmariepoitout@orange.fr

GARDERIE ITINÉRANTE ROUL'DOUDOU

Le mardi de 9h00 à 17h00 à la salle polyvalente

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Le lundi matin de 9h30 à 11h30, une fois par mois

SERVICE DE SANTÉ

● PHARMACIE :

☎ 03 22 90 36 50 → Pharmacie du Relais de Poste

● KINÉSITHÉRAPEUTES :

☎ 03 22 90 94 36 → Nancy DOUCHET - Gaëlle TURBANT

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

10 rue de la Briqueterie - 80710 Quevauvillers

● DOCTEURS :

☎ 03 22 90 80 80 → Marina DEQUIDT, Marie-Charlotte PELTIER et Patrice NOUGEIN

● INFIRMIÈRES :

☎ 03 22 90 89 67 → Nathalie PETTOELLO et Laurence LESAGE

☎ 03 22 90 86 50 → Isabelle DEROUCK, Blandine GUIDE et Virginie ROUSSAY-CAILLOT

● ORTHOPTISTE :

☎ 06 76 59 82 94 → Susan DELAIRE

● PÉDICURE PODOLOGUE :

☎ 03 22 33 10 01 → Adrien PINAUD

● PSYCHOLOGUES :

☎ 06 46 73 45 50 → Nathalie ANGER - Clinicienne

☎ 07 82 45 91 46 → Elsa SINGLE - Pédopsychologue

☎ 07 77 26 53 88 → Alexandre MAZION - Addictologue

● SAGE-FEMME :

☎ 06 20 38 17 26 → Virginie LOUIS

● ORTHOPHONISTE :

☎ 06 30 11 95 50 → Océane VASSEUR

ANTENNE MÉDICO-SOCIALE

20, rue Sainneville - 80710 Quevauvillers

● PUÉRICULTURE :

☎ 03 60 03 42 60 → Permanence sur rendez-vous le 1er mardi du mois

● ASSISTANTE SOCIALE :

☎ 03 60 03 42 60 → Sur rendez-vous le mardi et le jeudi de 9h00 à 12h00

ASSOCIATIONS

● AÎNÉS :

☎ 03 22 90 80 35 → Guy DEBUREAUX

● ANCIENS COMBATTANTS :

☎ 03 22 90 84 47 → Claude DAVID

● COMITÉ DES FÊTES :

☎ 03 22 90 85 21 → Carmen COZETTE

● FOYER RURAL :

☎ 06 70 21 69 44 → Vincent GUÉRARD

● HARMONIE MUNICIPALE :

☎ 03 22 90 80 35 → Guy DEBUREAUX

✉ http://harmonie_quevauvillersE-monsite.com/

● ECOLE DE MUSIQUE :

☎ 03 22 34 04 52 → Gérard GAILLET

● JEUNESSE SPORTIVE QUEVAUVILLOISE :

☎ 03 22 42 03 17 → Guy GAILLET

www.jsquevauvillers.com

● PARENTS D'ÉLÈVES :

☎ 06 80 21 48 55 → Mathilde CULOT

● AMICALE DES SAPEURS POMPIERS :

☎ 03 22 90 87 88 → Patrice DEMAILLY

● LES ARCHERS DU VILLERS :

☎ 03 22 90 69 93 → Joël DEVÉRITÉ

● SOCIÉTÉ DE CHASSE :

☎ 03 22 90 80 35 → Guy DEBUREAUX

MOT DU MAIRE

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Quevauvilloises et Quevauvillois,

Depuis notre dernier bulletin d'informations où je vous avais présenté quelques projets de travaux, je peux maintenant vous dire que ceux-ci sont terminés ou en phase de l'être : la mairie s'est vu dotée d'une toiture neuve, la bibliothèque a intégré l'école des filles et la rue Sainneville est actuellement en plein travaux d'aménagement.

A ce sujet, je tiens à nous excuser pour les désagréments encourus par les usagers que ce soit les commerçants ou les riverains.

D'autres travaux sont en cours, notamment les essais pour la création d'un deuxième forage pour l'alimentation de l'eau potable.

Le conseil municipal et moi-même oeuvrons pour que notre cadre de vie ainsi que sa qualité progresse. À cette occasion, je remercie tous les membres de l'équipe municipale pour leur investissement, chacun dans son domaine de compétence.

En ce début de vacances scolaires, je tiens à féliciter toutes celles et ceux qui ont réussi leurs examens : brevet des collèges, baccalauréat et tout autre diplôme. Je vous rappelle à ce propos que la commune a offert à l'occasion du 14 juillet des dictionnaires aux enfants fréquentant l'école de Quevauvillers et entrant en 6ème à la rentrée prochaine. Pour ceux qui étaient absents : vous pouvez venir le retirer en mairie.

Je félicite également notre club de football qui est monté en division supérieure (promotion inter district), ainsi que les associations pour leur investissement au sein de la commune et je ne peux que les inciter à continuer dans ce sens. Un village qui vit, c'est un village qui bouge !

D'ailleurs, je vous remercie vous tous, Quevauvilloises et Quevauvillois pour votre participation aux différentes manifestations qu'elles soient communales ou associatives, elle présente pour nous tous de précieux encouragements.

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances.

Le Maire
Dominique DUSSUELLE

SOMMAIRE

INFORMATIONS PRATIQUES	2	• LE BONHEUR AU BORD DE L'EAU	20
MOT DU MAIRE	3	CA S'EST PASSÉ A QUEVAU.....	21
MIEUX VIVRE ENSEMBLE	4	• LES VOEUX DU MAIRE	21
BUDGET COMMUNAL	5	• SOIRÉE BAVAROISE	21
• BUDGETS PRIMITIFS	5	• REPAS DANSANT DU COMITÉ DES FÊTES	21
• COMPARATIF 2012/2013/2014	6	• COURSE AUX OEUF DE PÂQUES	22
L'EAU	8	• SOIRÉE CONTES EN PICARD	22
• QUALITÉ DE L'EAU	8	• COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DE 1939-1945	23
• L'EAU	10	• DU BALLON ROND ... AUX ARCS !	24
ÉCOLE	11	• LES 20 ANS DE LA MARPA	25
• LA GENDARMERIE A L'ÉCOLE	11	• FÊTE DE LA MUSIQUE	26
• TRINOVAL	11	• COMMÉMORATION DE L'APPEL HISTORIQUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE	26
• CYBER ESPACE A L'ÉCOLE !!!	12	• KERMESSE DE L'ÉCOLE	27
• CENTRE DE LOISIRS	13	• SPECTACLE DE DANSE	28
• LES TRAVAUX RUE DE SAINNEVILLE	14	• FÊTE NATIONALE	29
CCSOA	15	INFOS EN VRAC	30
• RÉOUVERTURE DU CINÉMA «LE TRIANON» À POIX DE PICARDIE	15	• CENTENAIRE DE MADAME PERNAUT	30
• L'ASSOCIATION PICARDE POUR LA SANTÉ ET L'AUTONOMIE DES SENIORS (APSAS)	16	• LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES DES 22 ET 29 MARS 2015	30
JSQ	17	• LA NOUVELLE MÉDIATHÈQUE	31
• UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE POUR LE CLUB DE FOOT DE QUEVAUVILLERS	17	• FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE	34
LE FOYER RURAL	19	• DIVERS	35
• LE FOYER RURAL FÊTE SES 50 ANS LE 19 SEPTEMBRE 2015	19	ÉTAT CIVIL	36
• CARTON PLEIN POUR LE LOTO DU FOYER	20	CALENDRIER DES FÊTES 2015	37
		NOUVEAUX ARRIVANTS	38
		LE COIN DES ARTISTES ET DES LECTEURS	39

MIEUX VIVRE ENSEMBLE

STOP AUX DÉPÔTS D'ORDURES SAUVAGE

Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de déposer des ordures sur le domaine public sous peine d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 € et la confiscation du véhicule ayant servi au délit.



Si la décharge sauvage perdurait, la municipalité se verrait dans l'obligation de fermer définitivement la décharge des déchets verts.

TONDEUSES, TRONÇONNEUSE, ...

Petit rappel des horaires à respecter pour le bien-être de tous pour l'ensemble de vos travaux d'extérieur :

- les jours ouvrables :

- . 08 h 00 / 12 h 00
- . 14 h 30 / 19 h 30

- les samedis :

- . 09 h 00 / 12 h 00
- . 15 h 00 / 19 h 00

- les dimanches et jours fériés :

- . 10 h 00 / 12 h 00



PLANTATIONS

Les arbres et les arbustes doivent être plantés à au moins 2 mètres des limites de propriété pour les plantations de plus de 2 mètres et à 0,5 m pour les autres.

Votre voisin peut donc exiger que les végétaux plantés à une distance inférieure à la distance légale soient taillés à la hauteur réglementaire.



FÊTES

Si vous organisez une fête chez vous, prévenez vos voisins et veillez à un minimum de courtoisie.

Les rassemblements : la consommation d'alcool sur les lieux publics est interdite.

Il convient également de ne pas laisser traîner des canettes ou bouteilles vides, ceci pour le bien et la sécurité de chacun.



POUBELLES

Nous vous rappelons également que les containers doivent être sortis la veille du ramassage et retirés du trottoir dès le passage des éboueurs ou au plus tard dans la journée.



BUDGET COMMUNAL

BUDGETS PRIMITIFS

Par Raphaël DAULT

BUDGET COMMUNE		2015	2014 (Pour mémoire)
SECTION DE FONCTIONNEMENT	DÉPENSES/RECETTES	1 410 251	1 335 942
SECTION D'INVESTISSEMENT	DÉPENSES/RECETTES	1 049 251	671 185

BUDGET MARPA		2015	2014 (Pour mémoire)
SECTION DE FONCTIONNEMENT	DÉPENSES/RECETTES	281 329	269 233
SECTION D'INVESTISSEMENT	DÉPENSES/RECETTES	9 567	82 287

BUDGET EAU POTABLE		2015	2014 (Pour mémoire)
SECTION DE FONCTIONNEMENT	DÉPENSES/RECETTES	288 408	269 233
SECTION D'INVESTISSEMENT	DÉPENSES/RECETTES	1 219 906	1 123 738

BUDGET ASSAINISSEMENT		2015	2014 (Pour mémoire)
SECTION DE FONCTIONNEMENT	DÉPENSES/RECETTES	179 416	214 656
SECTION D'INVESTISSEMENT	DÉPENSES/RECETTES	84 429	153 307

*Ces montants correspondent à des budgets votés par le Conseil Municipal.
Ce sont des dépenses prévisionnelles susceptibles d'être réalisées ou non.*

COMPARATIF 2012/2013/2014

Lors d'un précédent journal d'informations municipal, un comparatif avait été effectué sur deux exercices 2012 et 2013.

Cette année nous allons y ajouter l'année 2014 afin de voir l'évolution des dépenses effectuées dans la commune sur trois années.

Les chiffres présentés sont ceux d'une année réalisée en terme de mandats émis, c'est d'abord le compte administratif (pour information : un budget primitif est voté en début d'exercice ; il correspond aux dépenses envisagées par la commune avec la nécessité d'équilibrer les sections de fonctionnement et d'investissements pour chaque budget).

CHAPITRE	FONCTIONNEMENT DÉPENSES	2012	2013	2014
011	Charges à caractère général	158 304	177 710	183 669
012	Charges de personnel	181 124	180 645	197 203
014	Atténuations de produits	81 438	81 440	81 440
65	Autres charges de gestion courante	235 116	273 539	238 582
66	Charges financières	18 896	16 686	14 513
67	Impayés	219	708	0
042	Opérations d'ordre d'investissement	1 000	11 292	0
Total des dépenses de fonctionnement		676 097	742 020	715 409

Pour analyser très simplement ce tableau, les dépenses de fonctionnement de 2014 sont en baisse de 27 000€ par rapport à 2013.

2013 avait vu une hausse due essentiellement à la construction de la cantine scolaire.

Pour le chapitre 65, nous constatons une baisse importante d'environ 35 000€ qui correspond à « un jeu d'écriture », ce montant se retrouve affecté au chapitre 011.

Il faut donc comprendre que les dépenses au chapitre 011 sans ce « jeu d'écriture » seraient en baisse de près de 30 000€ pour 2014.

Ce sont donc les bons résultats de ce chapitre qui permettent de faire des économies en cette année 2014.

CHAPITRE	FONCTIONNEMENT RECETTES	2012	2013	2014
013	Atténuations de charges	42 581	30 622	35 993
70	Produits des services	37 367	35 995	19 050
73	Impôts et taxes	396 440	448 754	442 842
74	Dotations et participations	289 571	287 779	285 242
75	Revenus des immeubles	60 552	57 211	52 262
77	Produits exceptionnels	13 165	22 409	2 192
Total des recettes de fonctionnement		839 676	882 770	837 581

La lecture de ce tableau montre 2014 sensiblement au même niveau que 2012.

Effectivement en 2013 au chapitre 77, un montant de 22 409 € correspondait à des ventes de terrain, ce qui reste exceptionnel.

Les recettes de fonctionnement restent au même niveau.

Nous envisageons donc plus un budget avec des recettes sur les mêmes chiffres que 2012 et 2014 plutôt que 2013.

Concernant des idées reçues sur les dotations de l'état, nous pouvons voir qu'au chapitre 74 les dotations ont baissé sensiblement de 0,88% pour passer de 287 779 € à 285 242 €.

Il faudra néanmoins apporter une attention toute particulière au chapitre 75. Une tendance semble s'installer depuis 2012 avec 60 552 €, 2013 avec 57 221 € et 2014 avec 52 262 €, soit une baisse de 15,86 % en 2 ans, malgré les travaux réalisés ces dernières années pour entretenir le parc locatif (toiture, pignon de maison, isolation, fenêtres PVC, etc...)

Secteur investissement	2012	2013	2014
Recettes	230 610	86 607	150 029
Dépenses	95 289	108 383	114 002

Nous voyons en 2014 un montant de 150 029 € abondé par une subvention CG80 de 60 000 € correspondants aux amendes de police pour le projet de la rue Sainneville déjà versées.

La lecture de la section d'investissement est toujours très délicate car elle fluctue en fonction des subventions perçues, de la TVA et du déficit éventuel de l'année précédente.

Tous ces paramètres dépendent donc de l'activité de la commune à investir sur des projets et en fonction de la durée des travaux ; s'étalent alors les subventions et la récupération de la TVA.

Vous pouvez donc voir très souvent des chiffres négatifs élevés sur une période très courte (2 ou 3 ans) puis de nouveau sur l'exercice suivant retrouver un chiffre positif important.

L'EAU

QUALITÉ DE L'EAU



52, rue Daire - 80037 Amiens
03 22 970 970

La qualité de votre eau en 2014

Commune de Quevauvillers

L'origine de l'eau

Votre réseau est alimenté en eau potable par un captage situé sur la commune de QUEVAUVILLERS.



Exploitation du réseau

La commune exploite elle-même son réseau.

Le contrôle sanitaire

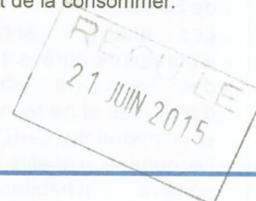
Le contrôle sanitaire réglementaire des eaux d'alimentation est exercé par l'Agence Régionale de Santé de Picardie.

En 2014, 14 prélèvements ont été réalisés sur la station de traitement et sur le réseau de distribution.



Astuces

Après plusieurs jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la consommer.



BACTERIOLOGIE	Une recherche de bactéries pathogènes est effectuée. La présence de ces bactéries dans l'eau révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, soit en cours de distribution. Résultats d'analyses : 100% des analyses sont conformes.
PESTICIDES	Les pesticides sont des substances chimiques utilisées pour protéger les récoltes ou pour désherber. La teneur ne doit pas dépasser 0,10 µg/L pour chaque molécule. En effet, même à très faible dose, les pesticides sont suspectés d'avoir des effets sur la santé. Aucune trace de pesticides n'a été détectée.
NITRATES	L'excès de nitrates dans l'eau peut provenir de la décomposition de matières végétales ou animales, d'engrais utilisés en agriculture, du fumier, d'eaux usées domestiques et industrielles, des précipitations ou de formations géologiques renfermant des composés azotés solubles. La teneur à ne pas dépasser est de 50mg/L Teneur moyenne : 16.3 mg/L
DURETE (ou TH)	La dureté exprime dans cette unité la teneur de l'eau en calcium et magnésium. L'eau est fortement calcaire lorsque sa teneur est entre 25 et 35°F. Teneur moyenne : 27.7°F Eau très calcaire
FLUOR	Le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La valeur limite à ne pas dépasser est de 1,5 mg/L. Teneur moyenne : 0.15 mg/L Eau peu fluorée.
AUTRES PARAMETRES	Tous les résultats des analyses pour les autres paramètres sont conformes aux valeurs limites réglementaires (métaux, solvants chlorés, ...).

CONCLUSION SANITAIRE

Eau de qualité bactériologique et physico-chimique conforme à la réglementation.

Consultez les résultats d'analyses d'eau en ligne :
<http://www.sante-sports.gouv.fr/resultats-du-contrôle-sanitaire-de-la-qualité-de-l'eau-potable.html>

LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

LA QUALITE BACTERIOLOGIQUE : Elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

LE CONTROLE SANITAIRE DES EAUX D'ALIMENTATION

Le contrôle sanitaire est confié au service santé-environnement de l'Agence Régionale de Santé.

Les analyses sont réalisées par des laboratoires agréés pour le contrôle sanitaire des eaux (le laboratoire Départemental d'analyses et de recherches de l'Aisne à Laon et le laboratoire CARSO à Lyon).

Le nombre d'analyses effectuées dépend du nombre d'habitants desservis. Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement) et sur le réseau de distribution.

LA DURETE: La dureté représente le calcium et le magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé.

LES NITRATES : Le nitrate est un élément fertilisant présent naturellement dans les eaux ; les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des nitrates dans les ressources.

Le respect de la valeur limite de 50 mg par litre pour les eaux de consommation permet d'assurer la protection des nourrissons et des femmes enceintes alimentés avec l'eau du robinet.

LES PESTICIDES : La présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber.

Certains pesticides ont des effets ou sont suspectés d'avoir des effets sur la santé lorsqu'ils sont consommés pendant toute une vie. Par précaution, la valeur réglementaire, très faible, est inférieure au seuil de toxicité connue.

LE FLUOR : Le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. Une valeur limite réglementaire de 1,5 mg par litre a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents).

Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés,...)

RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Pour préserver la qualité de votre eau :

- ✓ Après quelques jours d'absence, purgez vos conduites avant consommation.
- ✓ Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, conservez la au froid, pas plus de 24h, dans un récipient fermé.
- ✓ Les traitements complémentaires (adoucisseurs, "purificateurs",...) sont sans intérêt pour la santé sur le réseau d'eau froide utilisé pour la consommation, voire même *dangereux*. Ils peuvent accélérer la dissolution des métaux des conduites, ou devenir des foyers de développement microbien lorsque leur entretien est mal assuré. Ils sont aussi déconseillés car participant à l'augmentation de la consommation journalière en sel. Ces éventuels traitements complémentaires sont à réserver exclusivement aux eaux chaudes sanitaires.

Le plomb d'origine hydrique

L'eau, à la sortie de l'usine de production, ne contient pas de plomb. Cependant, des branchements publics ou des canalisations d'immeubles anciens en plomb peuvent la dégrader au cours de son transport.

Aussi est-il vivement conseillé de remplacer les anciennes conduites en plomb et, en attendant, de laisser s'écouler l'eau avant de la consommer.

Un recensement des branchements a été réalisé par le responsable de la distribution, les résultats sont mis à la disposition du public.

POUR PLUS D'INFORMATIONS...

Les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sont régulièrement adressés à la Mairie de votre commune où ils sont affichés. De même, vous pouvez y consulter un rapport annuel détaillé établi chaque année par l'Agence Régionale de Santé de Picardie.

L'EAU

Par Raphaël DAULT,

Adjoint en charge de l'eau et de l'assainissement

Courrier reçu en mairie le 10 avril 2015 par l'AMEVA, agence de l'eau

Le décret 2012-97 du 27 janvier 2012 dit décret « fuites » issu du Grenelle de l'environnement incite les collectivités en charge du service d'eau potable à améliorer leur rendement d'eau potable et leur connaissance patrimoniale.

Les valeurs du rendement du réseau de distribution et de l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale sont désormais demandées par l'Agence de l'eau lors de la déclaration des prélèvements et sont comparées aux objectifs fixés par décret.

En cas de non-respect, une pénalité financière équivalente au double de la redevance « préservation des ressources » de l'Agence de l'eau sera appliquée.

L'enjeu est le maintien d'une alimentation en eau potable durable, fiable, tant en quantité qu'en qualité.

La réappropriation de la connaissance d'un patrimoine de plus en plus vieillissant et vulnérable à travers la réalisation d'une étude diagnostic du système d'eau potable notamment représente le premier maillon du processus de la reconquête du rendement.

Signe de l'importance du sujet et de ses enjeux, la nécessité d'aboutir à une connaissance patrimoniale fiable et à un réseau performant fait partie des orientations du prochain SDAGE 2016-2021 et sera déclinée dans les deux SAGE (Haute Somme Aval Cours d'Eau Côtiers) portés par l'AMEVA.

Afin d'accompagner les services d'eau et d'assainissement dans la définition de leurs besoins et dans le suivi de leurs projets, le syndicat mixte AMEVA a élargi en 2014 ses domaines d'intervention en proposant des missions d'appui, dont une dans le domaine de l'eau potable, permettant d'apporter une première réponse aux obligations réglementaires imposées aux collectivités.

Nous vous faisons découvrir à travers ce courrier de l'AMEVA les motivations premières de nos partenaires financiers et institutionnels dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement.

Nous pouvons lire que le décret « fuite » issu du Grenelle de l'environnement incite les communes à améliorer leur rendement d'eau potable et leur connaissance patrimoniale. En cas de non respect, une pénalité financière au double de la redevance existante sera appliquée. L'enjeu est le maintien d'une alimentation en eau potable durable et fiable en qualité et en quantité. Le premier maillon de ce processus de réappropriation étant l'étude diagnostique du système d'eau potable.

Voilà résumé aujourd'hui une volonté manifeste de considérer **l'eau comme un bien majeur au même titre qu'une richesse naturelle dont on doit préserver au mieux les ressources.**

Dans le droit chemin de cette ligne directrice, l'action de la commune, commencé depuis sept ans maintenant, ce courrier fixant les objectifs majeurs de la préservation et de la bonne utilisation de l'eau potable richesse naturelle montre la pertinence de notre politique de l'eau sur la commune.

L'eau potable oui, mais l'assainissement aussi... C'est une cohérence affirmée de la commune de vouloir prendre en compte l'ensemble de la filière eau : du prélèvement à la restitution à la nappe phréatique.

Plusieurs points doivent être abordés : le premier est **la connaissance patrimoniale.** Ce travail est essentiellement une mise **sous format papier et informatique** de l'ensemble des réseaux de la commune de manière la plus précise possible.

Le renseignement des données se faisant sur l'observatoire national des services eaux et assainissement au travers du référentiel ONEMA.

De plus chaque année maintenant depuis 2010, un rapport annuel du

prix de l'eau et de l'assainissement (R.P.Q.S) est établi par la commune, preuve de la bonne connaissance de ses réseaux. La DDTM, l'Agence de l'Eau Artois Picardie et la Préfecture se trouvent également être destinataires de l'ensemble des données collectées sur les réseaux de la commune.

Comme vous le constatez, le terrain n'est pas le seul endroit de l'action la commune, la partie administrative est également fort présente et importante.

L'étude diagnostique sur le réseau d'eau potable et d'assainissement réalisée entre 2011 et 2014 a été la première étape administrative. Aujourd'hui sur le terrain le projet de requalification de la rue Sainneville prend tout son sens avec pour la partie assainissement « la déconnexion des surfaces actives du réseau d'assainissement de la rue » vers la mare de l'église.

Sur la base de l'étude DIAG, un plan pluriannuel concerté entre la commune de Quevauvillers et l'Agence de l'Eau Artois Picardie a été réalisé pour les trois prochaines années et reprend l'ensemble des actions envisagées et validées dans les domaines de l'eau et l'assainissement. D'autres actions comme le remplacement des compteurs, des branchements en plomb sur les trottoirs, le changement de vanne de réseau ont eu lieu ou sont en cours de réalisation. Toutes ces actions permettent d'entretenir les réseaux. Des investissements au château d'eau potable ont permis de suivre les débits de fuites nocturnes et journaliers afin de définir les priorités à mettre en place pour améliorer le rendement du réseau d'eau potable. Pour rappel celui-ci était de 80% en 2010, il est de 93,3% en 2014.

Pour conclure, l'action de la commune sur le captage d'eau va permettre de sécuriser et de pérenniser l'alimentation en eau potable. La quantité et la qualité en eau du nouveau captage permettront de voir l'avenir avec un nouvel équipement nécessaire. De plus amples informations dans le prochain bulletin municipal vous seront apportées sur l'évolution de ce chantier, important pour la commune.

ÉCOLE

LA GENDARMERIE A L'ÉCOLE

Par Jean-Marc LABESSE,
Président du Syndicat scolaire

Le mardi 10 février 2015, l'adjudant chef de réserve LEMAIRE et le gendarme LACORNE du peloton motorisé d'Amiens ont choisi, en accord avec Monsieur MAUS, directeur d'école, de faire passer les épreuves de l'APER (Attestation de Première Education à la Route). Ces épreuves font partie des programmes scolaires du primaire. Elles seront suivies par d'autres formations au collège.



Une épreuve théorique sur le code de la route précédait une épreuve sur piste axée sur la sécurité à vélo.

Monsieur DUSSUELLE, Maire, et Monsieur LABESSE, Président du Syndicat scolaire, ont rejoint les enfants de la classe de Mme FLEUROT pour la remise des diplômes en compagnie des gendarmes et féliciter les enfants.

Citons le quatuor de tête : Rémy GODARD 44 points, Émilie LAVAIRE 42 points, Théo LÉGER et Nicolas WAQUET, ex aequo avec 41 points.

Il est important que les enfants, les premiers exposés à pied et à vélo, apprennent très tôt les bons comportements afin de devenir, plus tard, des automobilistes responsables.

TRINOVAL

Le même jour, le mardi 10 février, avait lieu une rencontre TRINOVAL afin de sensibiliser les enfants au tri sélectif, tri qui a été mis en place dans chaque classe.

Un composteur a été installé dans l'école.

Une visite de la déchetterie de Theuilloy a été programmée pour le jeudi 25 juin avec la classe de Monsieur MAUS.



CYBER ESPACE A L'ÉCOLE !!!

Grâce à l'aide de Monsieur POURCHEZ, bénévole qui donne beaucoup de son temps à l'école ainsi qu'à la médiathèque, et que l'on remercie très chaleureusement, un cyber espace va voir le jour à l'école dès la rentrée prochaine.

Situé dans l'ancienne médiathèque, au sous-sol de l'établissement, l'espace informatique sera doté d'une dizaine de PC auxquels s'ajoutera une dizaine de portables.

Le groupe scolaire se met à l'heure du numérique !

Grâce à la patience et la ténacité de Monsieur MAUS, Directeur de l'école, du mobilier informatique est arrivé (7 chaises, 8 tables plus une pour l'enseignant) et ce, sans dépenser le moindre euro.



En effet, le mobilier a été récupéré au collège d'Étouvie et nous a été gracieusement donné.

Monsieur MAUS a également récupéré quelques vieux ordinateurs qui vont être échangés par des modèles plus récents par l'intermédiaire de la MAIF.

Un grand merci à Monsieur MAUS qui a redonné cette année de l'élan au groupe scolaire ainsi qu'à Madame CULOT et Messieurs GODARD et LABESSE.

CENTRE DE LOISIRS

Une semaine pleine d'aventures pendant les vacances de printemps

La semaine du centre de loisirs de la commune s'est achevée en dansant et en chantant sous le préau des écoles de Quevauvillers le jeudi 30 avril 2015.

Une trentaine d'enfants âgés de 3 à 12 ans ont été pris en charge durant la première semaine des vacances scolaires par l'association des pupilles de l'enseignement public de la Somme (PEP80).



C'est sur le thème du surnaturel, de l'illusion et de la magie que Laetitia BIZOT, la Directrice du centre d'accueil, a organisé avec son équipe, les animations que tous les enfants ont appréciées, pendant que les parents étaient au travail, dans l'attente des week-ends prolongés offerts par le mois de mai.

LES TRAVAUX RUE DE SAINNEVILLE

Par Jean-Marc LABESSE

Le lundi 8 juin 2015 les travaux ont repris rue Sainneville pour définitivement s'achever dans trois mois environ.

L'entreprise STPA a procédé à l'abattage des acacias boules dont la position ne correspondait plus au plan d'ensemble.

Des arbres et des végétaux d'ornement sont prévus pour recréer la perspective sur les halles et le château. Ils seront plantés en fin de réalisation.

De nouveaux candélabres seront installés suite à l'effacement des réseaux électriques.



L'entreprise STPA a également décapé le petit parking derrière la bibliothèque et à côté de la salle polyvalente.

Le curage de la mare a nécessité l'évacuation de plus de 40 remorques. À certains endroits la couche de boue avait atteint plus d'1 mètre 20 !

Ces travaux ont été rendus nécessaires pour que notre mare garde sa capacité de stockage ou, pour parler de façon plus technique, afin qu'elle conserve son rôle de bassin tampon.

Elle reçoit les eaux pluviales du fil d'eau et possède un trop plein vers le réseau d'assainissement afin d'éviter les débordements.



Avec les travaux de la rue Sainneville, la première phase a consisté à passer un collecteur pluvial qui va à la mare et qui collecte les descentes de gouttières, le fil d'eau. Il s'agit de déconnecter du réseau d'assainissement le maximum d'eau pluviale qui n'a rien à faire à la station d'épuration. Ainsi, la mare curée pourra garder une capacité de stockage de 2500 à 3000 m³.

L'entreprise PALPIED, après avoir dégagé la boue, a amené quelques remorques d'argile afin de reprofiler, compacter et étanchéifier le fond pour qu'il y ait toujours de l'eau.

Je voulais rappeler, en ma qualité de professeur d'histoire, que les trois fonctions des mares picardes étaient :

- d'abreuver les animaux,
- de servir de réservoir d'eau pour lutter contre les incendies,
- de collecter le trop plein des eaux pluviales en cas d'orage.

Aujourd'hui, on peut y ajouter une fonction paysagère car elle donne à notre commune un charme certain.

Un sens unique de circulation a été établi le temps des travaux.

Une déviation a été mise en place.

Tout contrevenant s'expose à une amende de 135 € et une perte de 4 points sur son permis de conduire.

RÉOUVERTURE DU CINÉMA « LE TRIANON » À POIX DE PICARDIE

Par Jean-Marc LABESSE



Beaucoup de Quevauvillois gardent le souvenir de leur cinéma de proximité de Poix de Picardie.

C'est là que l'on a peut-être connu l'émoi des premières sorties, des rencontres, une activité partagée par beaucoup dans les trois cantons de la communauté de communes.

Le nouveau cinéma propose des sièges plus confortables, une programmation numérique offrant les derniers succès et une offre de prix inférieure.

INAUGURATION LE 4 AVRIL 2015

C'est en présence de Madame la Préfète de la région Picardie, Nicole KLEIN que le cinéma «Le Trianon» a été inauguré.

Étaient également présents le Président de la Communauté de Communes, Monsieur DESFOSSÉS et Monsieur USMÉE LOUART, Président de l'Association «Espace Trianon».



L'ancien cinéma était condamné par les normes d'accessibilité après avoir connu des heures de gloire.

Après guerre, le cinéma fut reconstruit et géré par des bénévoles de l'association du cinéma le Trianon .

En 2010, cela aurait pu être la dernière séance si la CCSOA n'avait pas décidé de le rénover complètement avec des aides européennes pour le maintien du cinéma dans le monde rural.



L'ASSOCIATION PICARDE POUR LA SANTÉ ET L'AUTONOMIE DES SENIORS (APSAS)

L'association Picarde pour l'Autonomie et la Santé des Seniors propose différents ateliers aux retraités afin qu'ils profitent au mieux de cette étape de leur vie.

Une réunion d'information à eu lieu à la mairie de Quevauvillers le mardi 2 juin.

L'APSAS, en partenariat avec la CCSOA va mettre en place dans notre commune, des rencontres *nutrition santé* afin d'apprendre à bien choisir ses aliments pour préserver son équilibre alimentaire.



Un atelier *mémoire* va également être mis en place à Poix-de-Picardie dont l'objectif est de comprendre le fonctionnement de sa mémoire, de prendre conscience des facteurs qui améliorent son efficacité.

La communauté de communes proposera des transports collectifs afin de se rendre sur place.

Une rencontre à la carte «Nutrition» se déroulera à la Médiathèque de Quevauvillers le mardi 15 septembre à 10h et à Poix de Picardie le 9 octobre (date et lieu à préciser) pour une rencontre à la carte «Mémoire».

Pour plus de renseignements, contacter l'APSAS Picardie au 03.22 82 62 23 ou la CCSOA (Mme Duflot) au 03 22 90 92 81

TISOA

Vous avez besoin de vous déplacer sur le territoire de la Communauté de Communes du Sud Ouest Amiénois pour vous rendre chez le médecin, à la maison de retraite, etc...?

TISOA est à votre service.

Le prix est de 1,5€ pour un trajet.

Depuis le mois de juin, si vous devez vous rendre à Amiens, TISOA s'arrête à Quevauvillers les mardis et jeudis à 9h30 avec un retour vers 15h30 au niveau de l'école.

Il dessert l'Hôpital Sud, Pôle Emploi Dury, la Polyclinique et la gare routière.

Le coût est de 5€ pour un trajet simple.

Renseignements et réservations au 03.22.90.39.59 ou sur www.ccsoa.fr

SERVICES DE LA CCSOA

- Crèche ambulante Rouldoudou : ☎ 03.22.34.10.12
- Relais d'assistantes maternelles : ☎ 03.22.34.10.20
- OPAH (aide à l'amélioration du logement) : permanence à la CCSOA tous les mercredis de 9h00 à 12h00 ☎ 0800 10 59 59 (n° vert)
- Services aux personnes, aide à domicile, auxiliaire de vie téléalarme, portage des repas : ☎ 03.22.90.19.65
- Jardinage, petit bricolage, ménage... ☎ 03.22.90.19.65

UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE POUR LE CLUB DE FOOT DE QUEVAUVILLERS

Par Dominique GAILLET

HISTORIQUE POUR LE CLUB !

Accession de l'équipe première en championnat de ligue (promotion interdistrict), 2^{me} du classement du championnat d'Excellence avec 63 points derrière Friville Escarbotin incontestable premier (73 points) suivi de Miannay à 62 points (3 accessions dans ce championnat).

Réussite liée bien évidemment aux qualités sportives des joueurs mais aussi à une grande solidarité et honnêteté d'un groupe SENIORS attachant que Thomas GAILLET a su mener même dans les moments difficiles d'une saison.

Fin de compétition le dimanche 14 juin à Quevauvillers en COUPE DE FRANCE où Quevauvillers remporte pour la troisième année consécutive le CHALLENGE DU FAIR PLAY, reconnaissance des instances du Football pour le bon comportement tout au long de la saison (cela ne s'applique qu'aux équipes séniors).



Bilan sportif 2014/2015

- Equipe première : Accession en PID
- Equipe réserve : maintien aux forceps dans sa division(2^{me} division district)
- Maintien des U15 et U18 en promotion d'excellence(en attente avec l'Olympique mollienois)
- Excellente assiduité de nos jeunes de l'école de football tout au long de la saison avec un apport conséquent en U6/U7 cette année.

Saison 2014/2015

- Plus de **150 matchs** toutes catégories confondues.
- Plateaux U6/U7, U8/ U9, U10/U11 le samedi. Matchs officiels U15/U18 (samedi après-midi) et Séniors (dimanche après-midi).
- Mobilisation dès le mois d'août pour les matchs de préparation des équipes «Séniors». Le début des compétition commence à la fin du mois d'août et se termine au mois de juin.
- Entraînement «Séniors» : mardi et vendredi soir + U18.
- Entraînement École de foot : mercredi après-midi dès 14h + U15

Encadrement

- U6/U7 : Thomas Gaillet, Dominique gaillet,Arnaud Denis, Jean-Yves Pierra
- U8/U9, U10/U11 : Sébastien Lugan-James, Benoit Godard, Fabrice François et Mehdi Seddiki
- U15 : Guy Gaillet , Hervé Buriez, Adriano da Costa et Mehdi Seddiki
- U18 : dirigeants de Molliens-Dreuil, Kevin Bon et Régis Bon
- Équipe première SENIORS : Thomas gaillet, Dominique Chevalier et Dominique Gaillet
- Équipe réserve SENIORS ; Guy Gaillet, Arnaud Denis, Bernard Carré

« La saison 2014/2015 est une saison prolifique, constate Dominique Gaillet, mais nous restons vigilants, nous avons en permanence le souci de maintenir nos effectifs dans toutes les catégories ».

Le club a également organisé tout au long de l'année des manifestations.

Le samedi 7 mars 2015, la Soirée familiale, moment festif de la vie du club, a été couronnée d'un vif succès : 170 participants cette année avec une forte participation des parents de l'école de football et des Séniors du club.

Le mois de mai a été riche en événements : préparation et organisation des tournois du club.

- 8 mai : tournoi U15,
- 14 mai tournoi de foot animation (U6/U7, U8/U9, U10/U11),
- 24 mai : organisation des finales du sous district amiénois sud à Quevauvillers.

Belle réussite tant sportive que financière et grosse mobilisation de l'équipe dirigeante soutenue par de nombreux parents.

Puis sur mai et juin, tournois à l'extérieur pour nos jeunes en réponse à la participation des autres clubs à nos propres tournois.



La JSQ c'est :

- 110 licenciés répartis en 30 licenciés de 6 à 11 ans ; 27 licenciés de 12 à 18 ans, 36 Séniors pour 2 équipes
- 14 dirigeants et dirigeantes
- 3 arbitres

Le Président est Guy Gaillet depuis 1993.

Si vous souhaitez découvrir la pratique du football ou intégrer les effectifs du club, la reprise de l'entraînement s'effectuera le mercredi 2 septembre dès 14h00 , stade Fernand Gaillet.

Contact : 06 08 13 83 97 ou 07 87 51 00 07

Site du club : <http://js-quevauvillers.footeo.com/>

L'activité du club est basée sur le bénévolat tant pour l'encadrement que pour les déplacements.

A noter également : à la demande de l'école primaire, 8 séances d'initiation à la pratique du football ont été dispensées par des éducateurs diplômés du club durant les mois de mai et juin.

LE FOYER RURAL

LE FOYER RURAL FÊTE SES 50 ANS
LE 19 SEPTEMBRE 2015

Par Séverine DEMAILLY

GRANDE SOIRÉE EN PERSPECTIVE !

Pour fêter dignement son anniversaire, le Foyer Rural s'offre une soirée avec le célèbre orchestre Christian KUBIAK.

VENEZ NOMBREUX !!



Originaire du Pas-de-Calais, l'orchestre de **Christian KUBIAK** est déjà venu deux fois à Quevauvillers et à chaque fois le succès était au rendez-vous.

Pour célébrer son demi-siècle d'existence, le bureau du Foyer Rural a fait appel à lui : une vingtaine d'artistes sur scène, musiciens, chanteurs de variété ou de folklore, des jeux de lumière spectaculaires et des costumes de qualité pour un spectacle haut en couleurs.

Pour les 50 ans du Foyer Rural
Christian Repas spectacle avec l'orchestre
KUBIAK



QUEVAUVILLERS

50 €

(Kir, Entrée, Plat,
Fromage, Dessert, Café)

Salle polyvalente - 19h30

Renseignements :

06.30.10.93.94 ou 06.38.67.14.90

Règlement à la réservation

IPNS en mairie

PAGE 19

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALE N° 3
ÉTÉ 2015

CARTON PLEIN POUR LE LOTO DU FOYER

Déjà auréolé d'une solide réputation, le super loto du Foyer Rural, qui s'est déroulé début avril, n'a pas failli avec plus de 300 participants et plusieurs milliers de cartons vendus.

Les habitués apprécient la qualité des lots et le sérieux de l'organisation d'une équipe bien rodée à l'exercice.

C'est pourquoi ils viennent chaque année d'assez loin pour participer à la manifestation.

Cette année étaient mis en jeu un lave-linge, un lave-vaisselle, un sèche-linge, un cookéo et plusieurs dizaines d'autres lots que se sont partagés les joueurs.

Les enveloppes permettant d'acquérir avec un peu de chance des lots plus modestes ont également eu du succès et notamment parmi les enfants.

Le tout dans une délicieuse odeur de crêpes émanant de la cuisine (merci Nini) et les convives sont une fois de plus repartis ravis.

À L'AN PROCHAIN !

Un merci particulier à Christine et Philippe pour leur aide précieuse.



Journée champêtre au bord de l'eau, c'est ce que propose chaque année le Foyer à l'entrée du printemps.

Une vingtaine de marcheurs et presque autant de cyclistes ont rejoint cette année les étangs de Frémontiers où se trouvaient une trentaine de pêcheurs et le midi, ce ne sont pas moins de quatre-vingts convives qui se sont partagés un repas de jambon grillé sauce au foin très prisé des connaisseurs.

LE BONHEUR AU BORD DE L'EAU

La journée s'est déroulée sous un temps radieux et dans l'après-midi chacun a pu vaquer à ses occupations : pêche, pétanque, cartes, sieste au soleil.

Une belle journée de farniente en toute convivialité.



Notez dès à présent le prochain rendez-vous du Foyer Rural

LE SAMEDI 29 AOÛT 2015 : TOURNOI DE PÉTANQUE

A partir de 15h30, jet de but à 16h. Nombreux lots. Restauration et buvette sur place.
Renseignements au : 06 76 24 65 01

PAGE 20

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES N° 3
ÉTÉ 2015

CA S'EST PASSÉ A QUEVAU...

LES VOEUX DU MAIRE

Le 11 janvier 2015 Monsieur le Maire et l'équipe municipale a présenté ses vœux à la population.

Après avoir souhaité une bonne et heureuse année Dominique DUSSUELLE a présenté les projets qui vont être réalisés en 2015.



Une collation a été servie aux quevauvillois pendant que l'harmonie interprétait quelques morceaux de son répertoire.



Tout d'abord l'aménagement de la rue Sainneville puis la réfection de la toiture de la mairie et l'isolation du bâtiment et enfin le déménagement de la médiathèque.



SOIRÉE

Le 24 janvier 2015, une soirée bavaroise avec repas dansant a été organisée par l'école de musique et a rencontré un franc succès auprès des participants.



BAVAROISE

La choucroute garnie a régalé les convives et la soirée s'est déroulée dans une ambiance très festive.

Le samedi 28 mars 2015, le comité des fêtes a organisé une soirée dansante avec l'orchestre de variété Ambre 9.



Carmen COZETTE, Présidente et André COPIN, Vice-Président, ainsi que de nombreux bénévoles, ont dressé les tables dès le samedi matin.



Le soir, une centaine de personnes a apprécié le repas servi avec au menu, cassolette de fruits de mer et jambon sauce madère.

REPAS DANSANT DU COMITÉ DES FÊTES

Par Jean-Marc LABESSE



COURSE AUX OEUF DE PÂQUES



Le comité des fêtes a organisé le dimanche 5 avril une course aux œufs de Pâques suivie d'un lâcher de ballons et de distribution de friandises. Les enfants ainsi que leurs parents, ont apprécié cette matinée ensoleillée mais encore fraîche de printemps.



SOIRÉE CONTES EN PICARD

IREGISTIBLE,

LA SOIRÉE DE RÉGIS DOYE !

Le vendredi 10 avril 2015, une quarantaine de personnes était réunie à la nouvelle médiathèque de Quevauvillers pour la soirée «Contes en Picard».

Après un tour d'horizon de mots et coutumes picards à travers des almanachs, Régis DOYE a enchaîné les *histoères* comme celle de *horsin* (étranger au village) qui gagne tous les jeux en mettant *s'main din sin dos*, *l'histoères ed séraphinmort al guerre ed 14* ou la désopilante *histoere del soupe a rutabaga*.



Stéphanie a ensuite fait la lecture de la fable de Jean de la Fontaine «Le Héron», commentée en picard par Régis. C'était *iregistible* !

Un verre *ed cide* et un *morcieu ed gatieu* battu étaient offerts par la municipalité à l'issue de la soirée.

Pour rappel, les soirées bibliothèque sont ouvertes à tous gratuitement !



COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DE 1939-1945

Les membres de l'association des anciens combattants et victimes de guerre de Quevauvillers, le Maire, les élus, les habitants de la commune se sont réunis le 8 mai 2015 à 12 h 00 au monument aux morts pour célébrer la victoire du 8 mai 1945 sur le nazisme.

Après avoir rendu hommage aux millions de victimes, le Président des Anciens Combattants a évoqué les différentes phases de la seconde guerre mondiale.

Après un dépôt de gerbe suivi de l'appel aux Morts pour la France et de la sonnerie aux Morts, une minute de silence a été respectée. Puis l'harmonie municipale a interprété la Marseillaise.

Le verre de l'amitié a été servi à la salle polyvalente dans une ambiance conviviale.



DU BALLON ROND ... AUX ARCS !

*D'après l'article de Régis SINOQUET
du Courrier Picard*

Dimanche 10 mai, à l'occasion du concours interclub organisé par les Archers du Villers de Quevauvillers, le terrain de football de la commune a été transformé afin de permettre l'organisation de tir à l'arc sur cibles en plein air tout au long de la journée.

Les archers d'une dizaine de clubs voisins se sont déplacés pour participer aux différentes épreuves encadrées par trois arbitres officiels.

Tous les participants, quel que soit le matériel utilisé, ont rivalisé d'adresse en conservant toujours une parfaite maîtrise de leurs nerfs.

Les archers de la jeune association de Quevauvillers, qui regroupe désormais 45 adhérents âgés de 11 à 60 ans, se sont bien défendus face à des tireurs de clubs plus expérimentés.



Vers 18 heures, le Maire Dominique DUSSELLE a pris la parole pour féliciter et encourager tous les participants qui ont ensuite reçu des coupes et des médailles correspondant aux différentes catégories et distances de tir.



INFOS RENTRÉE

Les cours reprendront à partir du mercredi 9 septembre 2015
selon les jours et horaires ci-dessous :

- *Mercredi : 17 h 30 - 19 h 00 pour les jeunes jusqu'à 16 ans
19 h 00 - 20 h 30 pour les adultes*
- *Vendredi : 18 h 00 - 21 h 00 pour les jeunes et les adultes confirmés*
- *Samedi : 9 h 30 - 12 h 30 pour tous*

LES 20 ANS DE LA MARPA



Ils ont rappelé, à cette occasion, la qualité de l'encadrement et de l'accueil des personnes âgées dans un cadre convivial.



À l'occasion du vingtième anniversaire de la MARPA, ses dirigeants et la municipalité ont organisé un repas avec les résidents.

Autour d'une paëlla géante, le maire actuel, Dominique DUSSUELLE, et son prédécesseur, Guy DEBUREAUX, ainsi que Monsieur STOTER, Conseiller Départemental, ont salué les 20 ans de la Marpa.



Cet établissement est en effet adapté pour des personnes souhaitant le maintien de leur autonomie et de leur vie sociale tout en bénéficiant de la disponibilité et des services d'une équipe de professionnels 24h/24.



Madame MONTROYA, Directrice de la Marpa, vient de démissionner suite à la mutation de son mari à Aix-en-Provence.

Elle nous quitte après deux ans de bons et loyaux services et est remplacée par Madame LOPEZ qui a pris ses fonctions dès le mois de juin.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Par Jean-Marc LABESSE

Organisée par l'école de musique et l'harmonie municipale, la fête de la musique a connu, le mercredi 17 juin 2015, un véritable succès.

Les cors de chasse ont entamé les prestations musicales suivis de l'harmonie sous la direction de Louis TAVERNIER. Boissons et grillades étaient préparées et servies par les bénévoles.



COMMÉMORATION DE L'APPEL HISTORIQUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE



Le 18 juin 2015, les enfants, ainsi que le directeur de l'école, Monsieur MAUS, étaient présents pour la commémoration de l'appel historique du Général de Gaulle.

Ils ont lu l'appel du Général en présence de leurs enseignants et de la population.

KERMESSE DE L'ÉCOLE

C'est le samedi 20 juin 2015 qu'a eu lieu la kermesse du regroupement scolaire Quevauvillers, Fresnoy-au-Val, et Courcelles-sous-Moyencourt.

Plus de 200 personnes sont venues admirer le spectacle qui leur a été présenté par les enfants des différentes classes sous l'œil bienveillant de leurs instituteurs et de leur directeur, Monsieur MAUS.

Chaque classe a présenté sur l'estrade des scènes de danses et des chansons sous les applaudissements des parents très fiers de la prestation de leurs chérubins.

A suivi un grand moment d'émotion quand la classe de Madame JACOTEY a interprété une chanson pour les enfants d'ELA, association contre les leucodystrophies, maladies génétiques rares caractérisées par une démyélinisation du système nerveux central.

Ensuite, Monsieur MAUS a remercié chaleureusement Monsieur Jean-Pierre FAVAUX pour cette année de collaboration très étroite en tant qu'AVS et qui part à la retraite. Mme CIARIMBOLI en remplacement cette année part également sur un autre poste. Tout le personnel enseignant leur souhaite une bonne continuation !

Les enfants les ont également remerciés en leur offrant des cadeaux.

Le spectacle a été suivi par un barbecue et des gâteaux confectionnés par les parents d'élèves. L'après-midi a été consacré à des jeux et une tombola.



SPECTACLE DE DANSE

L'atelier danse, «chapeauté» cette année par le Comité des Fêtes, a donné son spectacle le dimanche 21 juin à la salle des fêtes.

Comme tous les ans, un nombre important de personnes s'était déplacé pour admirer les chorégraphies que les enfants ont appris tout au long de l'année, encadrés par Sohéline.

Nous avons passé un bon moment, avec de belles chorégraphies et de belles mises en scène.

Bravo aux danseurs et à leur professeur !



FÊTE NATIONALE

Le 14 juillet a donné lieu à une journée de festivités cette année à Quevauvillers. Après un rassemblement aux Halles et la cérémonie au monument aux morts, le Maire Dominique DUSSUELLE et le Maire honoraire Guy DÉBUREAUX ont déposé une gerbe en présence de Monsieur Claude DAVID, Président des Anciens Combattants. La fanfare a accompagné la population à l'apéritif d'honneur qui avait lieu sous les Halles.

Le repas républicain était composé d'un apéritif offert par la municipalité, suivi d'une coupelle de melon aux framboises et au muscat, d'un salmis de pintade périgourdine avec gratin dauphinois, fromage et tarte.

Un vrai régal orchestré par Monsieur Vigin et sa fille.

Monsieur le Maire a tenu à remercier tous les bénévoles du comité des fêtes qui ont contribué, par leur efficacité, leur dévouement et leur bonne humeur, à la réussite de cette belle journée et en particulier le vice-président, André COPIN. Un grand merci à tous et au Comité des fêtes !

Après la remise de dictionnaires aux enfants entrant en 6^e par Monsieur le Maire, des jeux pour petits et grands ont été organisés tout au long de l'après-midi avec un stand barbe à papa, glaces et boissons fraîches afin que nos jeunes concourants puissent se restaurer.

La soirée s'est terminée en dansant avec un repas barbecue. Les enfants, ainsi que leurs parents ont pu se munir de lampions à la tombée de la nuit pour la retraite aux flambeaux.

Un superbe feu d'artifice a couronné le tout dans le parc du château.



CENTENAIRE DE MADAME PERNAUT

Madame PERNAUT vient de fêter son centième printemps.

Elle a été la première femme élue au sein du conseil municipal en 1953.



Elle a ouvert la première officine de Quevauvillers où elle a exercé sa profession de pharmacienne durant de longues années.

Nous lui adressons tout nos vœux de bonne santé !

LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES DES 22 ET 29 MARS 2015



Les 22 et 29 mars ont eu lieu les premières élections départementales en lieu et place des anciennes élections cantonales.

Ces élections comportaient plusieurs nouveautés : changement de dénomination de l'Assemblée, redécoupage des cantons, mais aussi changement du mode de scrutin avec le renouvellement de l'ensemble de l'assemblée et l'élection, dans chaque canton, d'un binôme composé d'un homme et d'une femme.

RÉSULTATS AU 1^{ER} TOUR

Inscrit 824 – Exprimés 431

Louise / Treillhou : 110

Cauche : 131

Benedini / Stoter : 190

RÉSULTATS AU 2^E TOUR

Inscrit 824 – Exprimés 423

Cauche : 190

Benedini/Stoter 233

LA NOUVELLE MÉDIATHÈQUE

Déménagement de la médiathèque

La nouvelle médiathèque a ouvert ses portes en début d'année. Le déménagement a eu lieu pendant les mois de janvier et février et n'a été possible que grâce à l'aide de nombreux bénévoles que nous remercions chaleureusement (Mme LOUCHEZ, Mme ACCART, Mme GLAVIEUX).

En effet, déménager plus de 4500 livres a nécessité de nombreux bras, beaucoup d'huile de coude et une bonne dose de bonne humeur.

Un grand merci à William Housseux qui a eu la lourde tâche de remettre tous ces livres dans le bon ordre, sur la bonne étagère et ce sans jamais se décourager malgré l'ampleur de la tâche.

Nous remercions également Monsieur POURCHEZ qui a bien voulu monter les étagères et rebrancher l'ordinateur et la box.

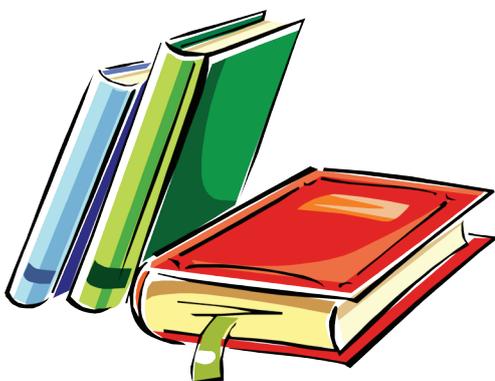
Étaient également présent Régis DOYE qui a aidé dans la réorganisation de l'ensemble de la bibliothèque, Jean-Marc LABESSE, Chantal DELIENCOURT et les employés communaux.



Le résultat est très satisfaisant !

La nouvelle médiathèque vous attend avec grand plaisir.

Nous essayons de diversifier notre offre afin que chacun puisse y trouver son bonheur : romans, livres pour enfants et pour adolescents, mangas, policiers, documentaires, revues ainsi que de nombreux CD.



HORAIRES D'OUVERTURE

- mardi : 17 h 00 / 18 h 30
- mercredi : 14 h 00 / 16 h 30
- samedi : 10 h 00 / 12 h 00

PRÊT GRATUIT

Inauguration de la médiathèque

Par Jean-Marc Labesse

C'est par un accueil café-croissants que les habitants de Quevauvillers ont pu découvrir leur nouvelle bibliothèque-médiathèque au cœur du village.

Il y a environ 4500 livres, William HOUSSEUX, actuel bibliothécaire, procède régulièrement au renouvellement des livres en enlevant les livres anciens au profit d'ouvrages plus récents.



Quatre classes de l'école viennent régulièrement tous les quinze jours emprunter des livres ainsi que les enfants de la crèche ambulante Rououdou qui découvrent tous les mardis matin les livres pour les tous petits et à qui l'animatrice raconte des histoires et des contes.

Cours d'informatique



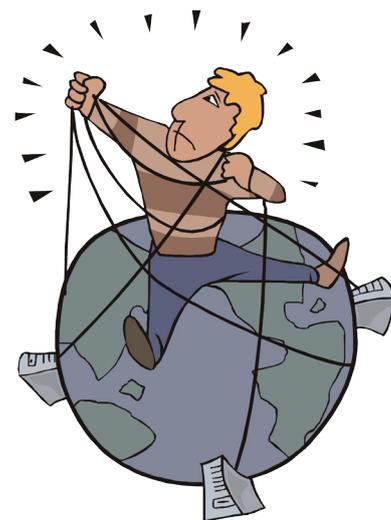
La société Synapse a présenté, le 9 février, son programme d'initiation et de perfectionnement à l'informatique et a constitué quatre groupes.

Les participants, pour la plupart, ne sont pas nés avec les nouvelles technologies de l'information.

Des cours informatiques ont été mis en place par la municipalité afin de permettre aux personnes qui le souhaitent de découvrir ou de se perfectionner avec les nouvelles technologies.



Certains éprouaient le besoin de rester en phase avec leur temps, d'autres en contact avec leurs petits-enfants, qui manient l'ordinateur ou le smartphone avec une dextérité déconcertante.



Trente-deux personnes se sont inscrites pour des cours d'initiation ou de perfectionnement le lundi ou le jeudi.

La société Synapse se définit comme un « facilitateur d'accès à l'informatique ». Association créée en 2009, Synapse Picardie s'adresse aux publics les plus éloignés des nouvelles technologies, aux revenus modestes, leur apportant la réponse globale et durable pour faire entrer l'informatique dans leur quotidien. Afin de lutter contre la fracture numérique dans le département, Synapse Picardie dote, en échange d'une participation de 30 à 50 €, les familles à revenus modestes d'un ordinateur reconditionné et intervient dans les communes rurales pour initier les personnes qui le désirent à l'utilisation de l'ordinateur, des tablettes et des appareils photos numériques.

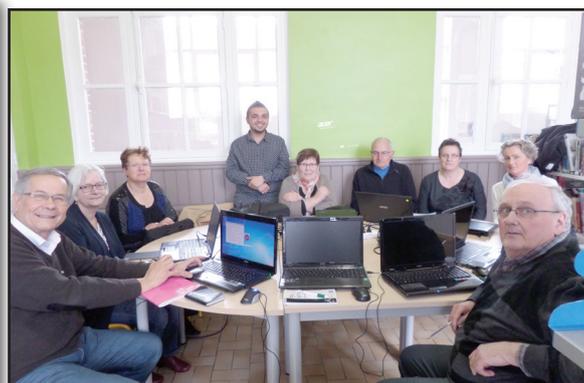
N'hésitez pas à vous renseigner au 03.22.91.25.51 ou sur le site synapsepicardie.fr



L'animateur Thomas CARDON a su créer une ambiance conviviale au sein de la bibliothèque avec différents modules comme la découverte de l'ordinateur, la sécurité informatique, internet et les logiciels bureautiques pour le cours de perfectionnement.

Chacun cherche les informations qui lui manquent et les conseils utiles pour éviter de faire des erreurs, comme de retirer une clé USB, connaître et se protéger des attaques des virus, spam, vers et autre cheval de Troie etc...

G1 lundi : 14 h 00 / 15 h 30 → débutant
15 h 30 / 17 h 00 → confirmé
G2 jeudi : 09 h 00 / 10 h 30 → confirmé
10 h 30 → débutant



Vu le succès des cours informatique, la municipalité se propose de reconduire l'activité dès l'automne prochain.

Une réunion est d'ores et déjà prévue le jeudi 17 septembre à 10 h à la médiathèque de Quevauvillers pour programmer une session débutant et perfectionnement.

N'hésitez pas à en parler autour de vous !!!

Les cours sont ouverts à tous !

A NOTER :
OUVERTURE AU PUBLIC D'UN ACCÈS INTERNET AU MOIS DE SEPTEMBRE À LA MÉDIATHÈQUE !

FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

La commission fleurissement continue cette année à améliorer le cadre de vie des quevauvillois.



De nouvelles jardinières aux couleurs vives ont été installées afin d'égayer votre quotidien. Chaque année un quartier est pris en compte pour finalement accéder, à long terme, à la totalité du fleurissement du village.

Nous vous rappelons que les trottoirs font partie du domaine public et ne sont en aucun cas votre propriété.

Nous nous efforçons de faire en sorte que les jardinières occasionnent le moins de gêne possible lors de vos déplacements à pieds ou pour le stationnement de vos voitures.

Merci de ne pas déplacer les pots vous-même et de nous faire part en mairie de vos remarques éventuelles.



D'autre part, trois tables de pique-nique ont été, ou vont être, installées dans la commune : une près du jeu de boules, la deuxième place du jeu de Tamis et la troisième près du stade.

DIVERS

La commune s'est doté d'un site internet (www.quevauvillers.fr) et d'une page Facebook, n'hésitez pas à les consulter.



LA POSTE

Notre factrice, Céline Léonard, distribue désormais le courrier l'après-midi à vélo. Elle tient le bureau tous les matins de 9 h 00 à 11 h 00 du lundi au samedi.



Merci d'être vigilants quand vous gardez sur les trottoirs car la factrice est parfois obligée de monter et descendre du trottoir avec son vélo lourd et encombrant !

CANICULE

RAPPEL DES RECOMMANDATIONS DE SANTÉ

Les conseils des autorités, en cas de fortes chaleurs, s'adressent en priorité aux sujets âgés :

- Boire de l'eau à intervalles réguliers sans attendre d'avoir soif,
- Éviter l'alcool,
- Manger en quantité suffisante,
- Éviter les efforts physiques,
- Maintenir le logement au frais en fermant fenêtres et volets dans la journée et en les ouvrant le soir si la température a baissé,
- Éviter les sorties aux heures les plus chaudes,
- Rafraîchir son corps tous les jours : bras, visage, nuque.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

LECLERC Augustin, Marcel Marceau, Guillaume, le 28 décembre 2014

MARION ONA LA MICELA Imanol, le 23 janvier 2015

GRICOURT Illyanna, Josiane, Alyson, le 19 mars 2015

CHAMPION Justine, Lola, Chloé le 15 juin 2015

TOUTES NOS FÉLICITATIONS AUX HEUREUX PARENTS !

** : Certains parents ne souhaitent pas que la naissance de leur enfant paraisse dans le journal municipal*

MARIAGE

DEVEAUX Sébastien et FRANÇOIS Laetitia, le 14 février 2015

CARON Ludovic et CONDETTE Stéphanie, le 25 avril 2015

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés !

DÉCÈS

ROBILLARD épouse DUCLOS France, le 17 janvier 2015

DESJARDINS Pierre, le 26 février 2015

SAVIN Christian, le 2 mai 2015

GRIMAUD épouse PILOT Marie-Claire, le 5 mai 2015

WATTRAINT épouse BONDOIS Monique, le 8 mai 2015

BACHELEY épouse LEFEBVRE Jacqueline, le 13 juin 2015

Nos plus sincères condoléances aux familles endeuillées.

CALENDRIER DES FÊTES 2015

AOÛT

- 29 août → Tournoi de pétanque Foyer rural

SEPTEMBRE

- 13 septembre → Fête locale
- 19 septembre → 50 ans du Foyer rural

OCTOBRE

- 18 octobre → Foire de la Saint Crépin

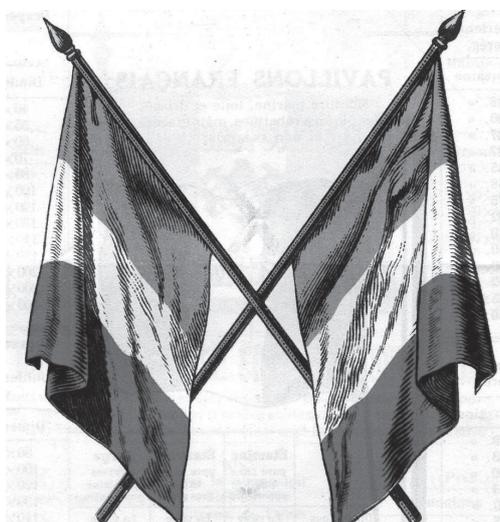
NOVEMBRE

- 11 novembre → Commémoration de l'armistice de 1918
- 14 novembre → Bourse aux jouets organisée par l'Association des Parents d'Elèves

DÉCEMBRE

- 5 décembre → Hommage national aux morts de l'AFN
- 13 décembre → Arbre de Noël de la commune

En raison d'un calendrier des fêtes chargé sur le dernier trimestre 2015, le banquet de l'amitié aura lieu au début de l'année 2016. Il concernera désormais les personnes âgées de plus de 62 ans du fait du recul de l'âge du départ à la retraite.



NOUVEAUX ARRIVANTS

30/11/2014 – M. DECOUTURE Cyril et Mlle VILA Gabrielle, 42 Rue Sainneville, Appt 2
11/2014 – M. GAUVRIT Michaël, 63 chaussée Thiers, Appt 3
12/12/2014 – M. DELARUE Gauthier, 16 chaussée Thiers
29/12/2014 – M. GRICOURT Mathieu et Mlle OUTREQUIN Clémence, 10 rue de Gournay
07/02/2015 – M. THOMAS William et Mlle MATHON Cathy, 2 rue Sainneville Appt 3
10/03/2015 – M. et Mme CORNET Christian, 91 bis chaussée Thiers
15/03/2015 – M. CHAIGNE Simon et Mlle VENEL Amandine, 65 chaussée Thiers
15/03/2015 – M. POITRE Dylan et Mlle PETILLEON Juliette, 49 chaussée Thiers
01/04/2015 – Mlle DIZAMBOURT Emmanuelle, 3 place du Gal Leclercq Apt 2
03/04/2015 – M. RANDOUX Sébastien et Mlle MOUTON Lucile
25/04/2015 – M. et Mme FRION René et Monique, 26 Chaussée Thiers
11/05/2015 – M. LENOIR Rodrigue et Mlle LEFEBVRE Mathilde, 9 rue Sainneville
01/05/2015 – M. MALINGUE Nicolas, 40 bis rue Sainneville

NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS !

RAPPEL ! RAPPEL ! RAPPEL ! :

Il est de bon usage de signaler à la Mairie votre arrivée ou votre départ de la commune. Il est de votre intérêt de nous faire connaître vos dates d'arrivée et de départ ainsi que la composition de votre foyer, notamment pour la facturation de l'eau et de la redevance des ordures ménagères (facturation au prorata du temps d'occupation du logement).

Pour **les propriétaires de locatif**, pensez à nous communiquer les dates d'arrivée et de départ de vos locataires avec les noms et prénoms des nouveaux occupants, l'adresse des partants et l'index du compteur d'eau.

D'autre part, les garçons et les filles qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent se présenter en Mairie, munis de leur livret de famille, afin d'effectuer leur recensement militaire (**dans les trois mois qui suivent leur 16 ans**).

Pour les propriétaires de locatif, nous vous rappelons également qu'il est impératif de nous transmettre les coordonnées de vos locataires ainsi que les relevés de compteurs d'eau en cas d'arrivée et de départ.

Le règlement de l'eau a instauré des pénalités lorsque les données ne nous sont pas transmises.

Soyez très attentifs, nous serons très prochainement dans l'obligation d'appliquer des sanctions.

POÈME DE ROSELYNE MERLIN BOURRÉ

Avec l'autorisation de l'auteur

O C É A N

Il roule jusqu'à la grève
En tendres épousailles
Avec les algues brunes qu'il caresse et soulève

Il frappe les rochers
Les digues de pierraille
En écumant de rage aux solstices d'été

Il joue avec les mouettes
Quand elles glissent et qu'elles piaillent
Au retour de la pêche autour des goélettes

Il est parfois cruel
Quand un soir de grisaille
Les marins d'un bateau manquent tous à l'appel

Mais il est somptueux
Et moi, vaille que vaille
Je l'aime quand il est gris, je l'aime quand il est bleu

COURRIER DES LECTEURS

Si vous souhaitez nous communiquer un poème que vous aimez un dessin, une photographie ou tout autre chose que vous affectionnez particulièrement, n'hésitez pas à nous contacter et nous en parlerons dans notre prochain numéro.

Faites-nous parvenir toutes vos idées et vos remarques. Nous essayerons d'y répondre lors de notre prochain numéro !

Contact : laurencenougein@wanadoo.fr

JOURNAL 67 Chaussée Thiers 80710 QUEVAUVILLERS
D'INFORMATIONS ☎ 03 22 90 92 81
MUNICIPAL 📧 mairie.de.quevauvillers@wanadoo.fr

Responsable de la publication : Dominique DUSSUELLE

Création, mise en page : Nathalie BINET, Laurence NOUGEIN

Ont participé à ce numéro : Raphaël DAULT, Séverine DEMAILLY, Patricia FRÈRE, Dominique GAILLET Jean-Marc LABESSE, Emmanuelle OBRITIN, Régis SINOQUET

Crédit photos : Régis DOYE, Jean-Marc LABESSE, Laurence NOUGEIN

Comité de relecture : Carmen COZETTE, Chantal DELIENCOURT, Raphaël DAULT, William HOUSSEUX, Jean-Marc LABESSE

Impression : IPNS



*Ce journal
a été entièrement
réalisé, conçu et imprimé
par nos soins.*

*Afin d'obtenir un rendu agréable pour sa
lecture tout en réduisant son coût, nous avons
opté pour une impression couleur sur un papier de qualité
standard.*

*Toute l'équipe municipale, ainsi que les personnes qui ont contribué à
l'élaboration de ce numéro, vous souhaitent une bonne lecture.*